

Développer un plan d'action contre le cancer

Le cancer constitue la première cause de décès « prématurés », c'est à dire avant 65 ans, dans l'Union européenne, devant la mortalité cardiovasculaire.

Ce constat ressort d'une étude publiée par l'Institut de veille sanitaire français, basée sur les données de mortalité en Europe en 1999 (Eurostat). Après les Français, ce sont les Belges qui, en Europe, paient le plus lourd tribut aux cancers.

Ces chiffres peuvent s'expliquer par différentes raisons individuelles comportementales ou environnementales sans qu'il ne soit possible, à l'heure actuelle, de définir, avec une certitude et une précision sans failles, la cause de chaque cancer.

Une meilleure prévention du cancer passe notamment par des attitudes et des comportements responsables, ainsi qu'un mode de vie sain. Les pouvoirs publics sont bien entendu pleinement impliqués dans la prévention et dans les soins à apporter à chacun dans le respect des principes de liberté, d'égalité et de solidarité mais c'est dans une meilleure interaction entre l'individu et les pouvoirs publics que nous pourrions réaliser les plus grandes avancées tant préventives que curatives.

A cet égard, on doit rappeler avec force que le médecin est un partenaire incontournable dans l'approche individuelle de cette pathologie. Le médecin généraliste peut, par ses connaissances et son expérience, suivre son patient en répondant efficacement à ses besoins tant informatifs et préventifs que curatifs. Pour sa part, le médecin spécialiste est le partenaire privilégié pour assurer une prise en charge plus spécifique lorsque cela s'avère nécessaire.

Nous connaissons les causes majeures des cancers. Parmi celles-ci : l'alcool, l'alimentation, le tabac, l'obésité, l'environnement, l'hérédité, les risques professionnels, etc. Des actions ciblées sont possibles.

La prévention et la promotion de la santé sont deux dimensions fondamentales qu'il faut développer. La Communauté française est responsable de ces missions et à ce titre, elle doit avoir à cœur d'agir de manière proactive en associant le citoyen au développement de programmes de santé et en l'impliquant davantage dans une prise de conscience individuelle et sociale des facteurs de risques qui peuvent altérer gravement sa santé. Cette approche ne se conçoit d'ailleurs pas sans un dialogue permanent avec les professionnels de la santé (médecins,...).

En matière de prévention, le Gouvernement de la Communauté française, en coopération avec l'Autorité fédérale, a notamment initié et mis en place, en 2002, un programme de dépistage du cancer du sein par mammographie. Dans ce domaine, certaines provinces ont joué un rôle précurseur.

L'ambition du programme est de réduire la mortalité résultant du cancer du sein de 30 %.

Le cancer du sein est de loin le cancer le plus fréquent chez la femme. Entre 5.000 et 6.000 nouveaux cas sont détectés chaque année. On peut estimer qu'une femme sur 11 sera atteinte de cette affection au cours de sa vie. Trois quarts des nouveaux cas apparaissent après 50 ans. L'âge moyen est de 61 ans. Le cancer du sein tue approximativement 2500 femmes par an et il est responsable d'environ 5 % de tous les décès de femmes

Chaque année, 400.000 femmes contractent le cancer du col de l'utérus dans le monde. Dans l'Union européenne, 26.585 cancers du col de l'utérus ont été diagnostiqués en 1990 et 12.817 femmes sont mortes de cette forme de cancer au cours de cette même année. En Belgique, entre

Conseil du Mouvement du 09/02/04
« A tous les âges, de la vie en plus et en mieux »

500 et 600 cas sont découverts chaque année. Dans 99,7 % des cas, c'est le papillomavirus humain (le « PVH ») qui est responsable de ce type de cancer. Il est important de relever que si le cancer est découvert à un stade précoce, les chances de guérison sont de 100 %. Il importe donc de dépister à temps le cancer du col de l'utérus.

Dans une perspective identique et selon des modalités à adapter en fonction des circonstances, il faut pouvoir également développer des stratégies de dépistage pour des cancers tels : les mélanomes, le cancer de l'intestin, la prostate,...

Les cancers du gros intestin (côlon ou rectum) sont fréquents, aussi bien chez l'homme que chez la femme, probablement influencés par le mode de vie (alimentation, sédentarité, etc.). On en découvre plus de 5000 nouveaux cas chaque année en Belgique. Très rares avant 40 ans, leur fréquence augmente nettement à partir de la cinquantaine.

Ainsi, le cancer de la prostate fait maintenant l'objet d'un dépistage systématique chez l'homme de 50 ans.

Les cancers de la peau (dont le mélanome) et le cancer du poumon doivent également constituer des cibles de la prévention et du dépistage.

En fonction de l'incidence des différents cancers, on opéra tantôt pour un dépistage massif tantôt pour une approche plus personnalisée chez le médecin de famille qui prendra les mesures nécessaires en fonction des risques encourus par le patient pris individuellement.

Le MR propose d'adopter un plan d'action global contre le cancer englobant :

- ✓ Une information sur les risques et sur les attitudes et comportements utiles en matière de prévention des cancers.
- ✓ Des campagnes de prévention et de dépistage attractives, ciblées en fonction des normes internationalement reconnues, organisées au niveau des milieux de vie les mieux adaptés (école, lieux de travail, clubs sportifs, communes, provinces,...).
- ✓ La distribution de « chèques-dépistage » à utiliser chez les médecins généralistes à chaque tranche de 10 ans d'âge.
- ✓ La mise en valeur de la place centrale du médecin de famille dans la prise en charge du patient atteint d'un cancer.
- ✓ Le soutien des innovations technologiques et de la recherche scientifique, notamment en ce qui concerne la génétique, la génomique et la biologie moléculaire, afin d'offrir aux personnes concernées les thérapeutiques les plus efficaces et les mieux adaptées.
- ✓ L'aide en matière de vie quotidienne aux personnes et aux familles concernées par le cancer et son traitement.
- ✓ La coordination des actions entreprises à tous les niveaux de pouvoir.